

L'hon. M. Hees: Finissez-en, Ben.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire à la suite de la dérobade du ministre?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: J'aimerais demander au ministre pourquoi, après plusieurs mois de débats et de discussions dans tout le pays sur les propositions du Livre blanc, le gouvernement n'a même pas jugé bon de modifier une seule de ces propositions?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, en ce moment le Livre blanc est étudié par le comité de la Chambre et celui du Sénat. Je fais confiance aux comités de la Chambre et du Sénat, et j'aimerais que le député en fasse autant.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Le ministre peut toujours parler ainsi du moment que les libéraux sont en majorité aux comités.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je donnerai la parole au chef de l'opposition dans un moment. Le député aurait-il la bonté de reprendre son siège? Il me semble que nous amorçons un débat et j'estime que continuer à poser ce genre de questions ne rime pas à grand-chose.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Écoutez la réponse du ministre.

M. l'Orateur: Si je comprends bien, le chef de l'opposition a une question complémentaire à poser. Je vais lui donner la parole.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je sais que le ministre a beaucoup de respect pour le Parlement et le régime de comités lorsque cela lui convient, mais en fait, comme des milliers de Canadiens étudient très sérieusement ces propositions, ne serait-il pas opportun que le ministre indique au pays, en général quels changements, s'il en est, il a décidé de faire à la suite des discussions qui ont déjà eu lieu?

M. l'Orateur: A l'ordre. S'il y a lieu de faire ce genre de déclaration, je signale au ministre des Finances et au chef de l'opposition que ce n'est pas pendant la période des questions, mais plutôt à l'appel des motions qu'il faut

drait la faire. Le ministre enfreindrait le Règlement, je pense, s'il voulait faire une déclaration de ce genre en ce moment.

LA POLLUTION

L'HYDRARGYRISME CHEZ LES POISSONS DU LAC WINNIPEG ET DE LA RIVIÈRE SASKATCHEWAN

M. Robert Simpson (Churchill): Je voudrais poser une question au ministre des Pêches et des Forêts. Étant donné les restrictions imposées à la pêche commerciale dans le lac Winnipeg et dans certaines parties de la rivière Saskatchewan, et comme la pêche sportive sera autorisée dans cette région, le ministre est-il disposé à faire une déclaration complète à la Chambre au sujet de la teneur en mercure constatée par ses fonctionnaires dans ces poissons en fonction de la consommation humaine?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Oui, monsieur l'Orateur, nous serons en mesure de faire sous peu une analyse de la situation. J'ai rencontré hier l'honorable Sidney Green au Manitoba pour discuter cette question. Nous comptons nous entendre bientôt à ce sujet.

L'INDEMNISATION DES PÊCHEURS DU LAC WINNIPEG

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, à la suite des réponses qu'il m'a données la semaine dernière, je demande au ministre des Pêches s'il a conclu un accord, dont il pourrait maintenant divulguer les détails, quant aux indemnités accordées aux pêcheurs du lac Winnipeg et des autres régions du Manitoba touchés par la pollution hydrargyrique?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Nous avons une entente avec le gouvernement du Manitoba et nous allons négocier conjointement avec les pêcheurs pour trouver une formule de compensation que je ferai connaître à mes collègues.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je veux poser au ministre une question supplémentaire. Quand le ministre fera une déclaration à ce sujet, voudra-t-il nous dévoiler en même temps les résultats des pourparlers qui ont eu lieu avec les autorités des États-Unis concernant la cause de la pollution hydrargyrique de la Rouge et du lac Winnipeg.

L'hon. M. Davis: Oui, monsieur l'Orateur.